

/BA  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 96-195 du 30 Mai 1996

Portant approbation du Budget Prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'exercice 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
  - VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
  - VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et Semi-publiques ;
  - VU la Loi N° 92-029 du 26 Août 1992 fixant les règles applicables aux organismes d'assurances et de capitalisation, aux opérations d'assurance et à la profession d'assurance ;
  - VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
  - VU le Décret N° 93-262 du 05 Novembre 1993 portant ratification du Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des Assurances dans les Etats Africains et le Code des Assurances y annexé
  - VU le Décret N° 89-140 du 17 Avril 1989 portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Mai 1996,

D E C R E T E

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'exercice 1996, tel qu'il figure en annexe au présent Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 Mai 1996

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de  
la Coordination de l'Action  
Gouvernementale et des Relations  
avec les Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI

Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH

Moïse MENSAH.-

Le Ministre du Plan, de la Restruc-  
turation Economique et de la Promotion  
de l'Emploi,

Albert TEVOEDJRE

Albert TEVOEDJRE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 2 MPREPE 4 MF 4  
SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-DGID-DGAE-DGRE 7  
DPE-DLC-INSAE 3 IGE 2 DCCT 1 GCONB 1 SONAR 8 BN-DAN 2 LORB 1.-